



Compte-rendu du mois de juin 2022

samedi 4 juin

Relâche. C'est le week-end de Pentecôte.

samedi 11 juin

Jean-Paul et Michel poursuivent les travaux en cours, à savoir la pose du Depron. Le récit s'enlise un peu dans la routine mais c'est ainsi que se construit un réseau, avec patience et ténacité.

Michel a fabriqué un outil qui devait faciliter la tâche. Avec ingéniosité, il a imaginé un rectangle d'acier monté sur deux essieux, équipé d'une lame de cutter qui devait permettre un découpage du Depron à la base des rails... Mais, le prototype n'a pas vraiment donné les résultats escomptés. Il va falloir le perfectionner. Toute l'équipe est à la recherche de solutions pour découper correctement ce matériau !

samedi 18 juin (et les mercredis)

Jean-Paul, malgré son gabarit, crapahute sous le réseau pour juguler les câbles d'alimentation électrique tant ceux du réseau lui-même que ceux du poêle. Rien ne doit traîner à terre. Mais l'accès sous les modules est loin d'être facile... Bravo à lui !

Michel, Antoine et Pierre poursuivent les travaux de surface.

samedi 25 juin

Comme nous l'avions annoncé lors de l'Assemblée Générale, les demandes de visite se poursuivent.

La responsable de *L'île aux enfants*, ACM de Serres FFRAS, Jil Christiany, a sollicité deux visites.

Elles auront lieu les après-midi du 13 juillet et du 3 août.

Autre visite, effectuée celle-là :

Des visiteurs parisiens en vacances ont découvert et apprécié le réseau. Ils en parleront et reviendront. Nous allons d'ailleurs, proposer aux visiteurs de noter leurs remarques et impressions dans un cahier laissé à leur disposition.

Nous avons reçu encore un cadeau :

Don par une connaissance de Michel d'une ancienne plaque métallique ronde et rouge. C'est un signal d'indication de fin de convoi. Il faut savoir que ce signal indique que le train est complet. C'est-à-dire qu'il n'a pas perdu un wagon en route. Au passage d'une gare, si le chef de gare ne le voit pas, il ne donne pas le signal du départ et se doit d'avertir les gares concernées.

Et, puis une bonne nouvelle :

Dans un mail, Mme Delphine Richier, adjointe à la vie associative, finances et au patrimoine, nous informait que la mairie de Serres nous octroyait une subvention de 450 euros. Encore merci, nous saurons en faire bon usage !